



# REGARD SUR LE CANADA



Citoyenneté et  
Immigration Canada

Citizenship and  
Immigration Canada

Canada 

C&I-143-08-97



## CETTE BROCHURE APPARTIENT À :

---

La brochure intitulée *Regard sur le Canada* est publiée à l'intention des personnes qui présentent une demande de citoyenneté canadienne. Elle est disponible en nombre limité pour d'autres personnes.

Cette brochure peut être reproduite en tout ou en partie à des fins non commerciales liées aux cours d'instruction civique.

Afin d'alléger le texte, le masculin comprend également le féminin, notamment dans la désignation des personnes et de leurs titres et qualités.

Veillez adresser vos commentaires à la :

Direction générale de l'intégration  
Direction de la politique, de l'éducation et de la promotion  
Citoyenneté et Immigration Canada  
Ottawa (Ontario) K1A 1L1

# PROVENANCE DES PHOTOS

## **Tony Stone Images**

Pages : 3, 7, 13

## **Bird/Human Transformation**

**Qaqaq Ashoona 1986**

**West Baffin Eskimo Co-operative Limited**

Pages : 10-11

## **Commission canadienne du tourisme**

Pages : 11, 13, 14, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22

## **Hans Blohm, Masterfile**

Page : 15

## **Élections Canada**

Page : 25

## **Service de photos Cana Press**

Page : 27

© Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 1997

N° de cat. : Ci 51-61/1997F

ISBN 0-662-82066-5

On peut également se procurer une version de ce document  
adaptée à des besoins particuliers.

*This publication is also available in English.*



## TABLE DES MATIÈRES

LES 50 ANS DE LA CITOYENNETÉ CANADIENNE	2
QUE VEUT DIRE ÊTRE CITOYEN CANADIEN?	3
UN COUP D'ŒIL SUR LE CANADA	6
LES SYMBOLES DU CANADA	8
LES PEUPLES AUTOCHTONES DU CANADA	10
CARTE DU CANADA	12
La région de l'Atlantique	13
La région du Centre	15
La province de Québec	16
La province de l'Ontario	17
Les Prairies	18
La côte du Pacifique	20
Le Nord	21
LE SYSTÈME DE GOUVERNEMENT DU CANADA	22
LES ÉLECTIONS FÉDÉRALES	23
L'ADOPTION DES LOIS	26
LES DROITS ET LES RESPONSABILITÉS DES CITOYENS CANADIENS	27
POUR EN SAVOIR DAVANTAGE SUR...	29
QUESTIONS POSÉES	30

## LES 50 ANS DE LA CITOYENNETÉ CANADIENNE

**L'année 1997 constitue un jalon exceptionnel dans l'histoire de notre pays. Peu de gens savent que la citoyenneté canadienne est une notion relativement nouvelle. Il y a 50 ans, les Canadiens étaient encore considérés comme des sujets britanniques résidant au Canada, et non comme des citoyens canadiens.**

Ce n'est qu'après la Seconde Guerre mondiale, avec l'adoption de la première *Loi sur la citoyenneté*, qu'ils ont pu avoir leur propre citoyenneté. L'année 1997 marque le 50<sup>e</sup> anniversaire de l'adoption de cette loi qui a laissé son empreinte sur notre histoire.

La *Loi sur la citoyenneté* a pu être adoptée grâce à un ministre du gouvernement de l'époque : Paul Martin, père. Vers la fin de la guerre, il avait visité un cimetière militaire en France. Il avait été particulièrement ému à la vue des centaines de petites croix de bois alignées sur les tombes des Canadiens qui avaient sacrifié leur vie dans la lutte pour la paix et la liberté. Il avait, en outre, été frappé par la diversité des origines et des croyances religieuses reflétée par les noms inscrits sur ces croix.

Il avait compris que, malgré cette diversité, tous ces soldats avaient combattu et étaient morts pour défendre le pays qu'ils aimaient et une cause qu'ils étaient tous prêts à soutenir. Le ministre Martin s'est alors donné pour mission de créer une citoyenneté distincte pour honorer leur mémoire. Son rêve devint réalité le 1<sup>er</sup> janvier 1947 avec l'entrée en vigueur de la première *Loi sur la citoyenneté* canadienne.

Cette loi était synonyme d'une identité canadienne bien distincte, de nouveaux droits pour les Canadiennes et d'un passeport propre au Canada.

Au nom de la ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, nous aimerions vous inviter à profiter de cette occasion pour obtenir votre citoyenneté canadienne. Si vous êtes déjà citoyen, pourquoi ne pas montrer votre fierté d'être Canadien et votre engagement face au Canada en participant à une activité commémorative dans votre localité?



## QUE VEUT DIRE ÊTRE CITOYEN CANADIEN?

Être citoyen canadien, c'est appartenir au Canada. Prenez quelques instants pour réfléchir à ce que la citoyenneté canadienne signifie pour vous.

**Vous pouvez, par exemple, vous poser les questions suivantes :**

- Qu'est-ce qui me rendrait fier d'être citoyen canadien?
- Quelles seront mes responsabilités en tant que citoyen du Canada?
- Qu'est-ce que je peux faire pour montrer l'importance que j'attache à la citoyenneté canadienne?

Si vous êtes intéressé à obtenir plus d'information sur le Canada, rendez-vous dans une bibliothèque et demandez que l'on vous aide à trouver les ouvrages énumérés à la fin de cette brochure.

### **But de cette brochure**

Cette brochure a pour but de vous aider à vous préparer à votre examen de citoyenneté. Elle s'adresse aussi à toute personne qui veut acquérir des connaissances de base sur le Canada.

*Regard sur le Canada* vous explique comment sont traitées les demandes de citoyenneté et comment vous préparer à votre examen. Cette brochure contient aussi des renseignements sur l'histoire et la géographie du Canada, sur le système de gouvernement et sur les droits et les responsabilités des citoyens qui pourraient faire l'objet de questions lors de votre examen de citoyenneté. La carte de la page 12 vous aidera à comprendre le contenu de cette brochure.



## La présentation d'une demande de citoyenneté

Lorsque vous présentez une demande de citoyenneté canadienne, les représentants du gouvernement examinent vos documents et votre statut d'immigrant et ils vérifient si vous avez un casier judiciaire. Ils s'assurent également que vous comprenez les exigences de la citoyenneté. **Pour devenir citoyen canadien, vous devez :**

- être âgé de 18 ans ou plus;
- avoir été admis légalement à résider en permanence au Canada;
- avoir vécu au Canada pendant au moins trois des quatre dernières années;
- parler le français ou l'anglais;
- connaître les renseignements sur le Canada contenus dans cette brochure.

Le traitement de votre demande peut exiger plusieurs mois. Pendant cette période, assurez-vous de tenir le bureau de la citoyenneté au courant de votre adresse exacte.

Le bureau de la citoyenneté vous enverra un «Avis de convocation» pour vous informer de la date et du lieu de votre examen de citoyenneté.

À l'occasion de cet examen, on vous posera des questions pour évaluer vos connaissances sur le Canada, votre compréhension des droits et des responsabilités du citoyen canadien et votre capacité de parler le français ou l'anglais.

## Comment se préparer à l'examen de citoyenneté

Lisez attentivement cette brochure et, avec l'aide d'un ami, exercez-vous à répondre à des questions sur les renseignements qu'elle contient. Communiquez avec une école ou un collège de votre région pour vous renseigner sur les cours de préparation à la citoyenneté et sur les cours de langue offerts dans votre collectivité.

Il s'agit d'un examen écrit. Au moment de l'examen, efforcez-vous de garder votre calme. Cela vous aidera à comprendre les questions posées et à réfléchir à vos réponses.



*Obtention de la citoyenneté*

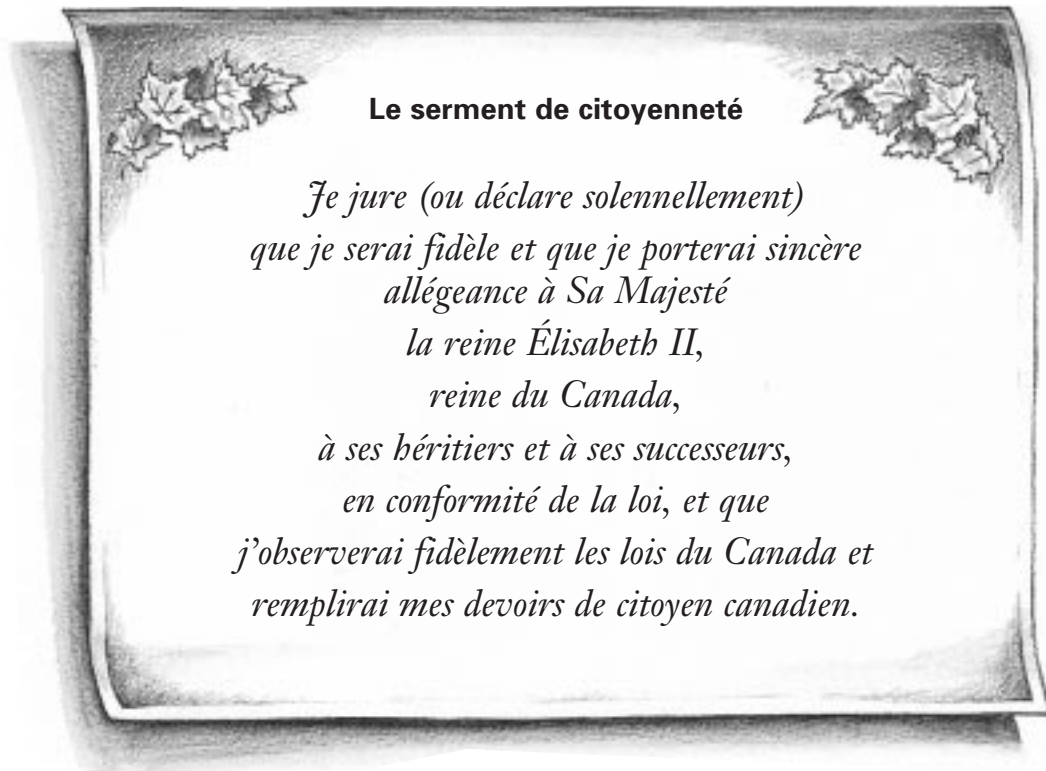
### L'examen de citoyenneté

Lors de l'examen, on vous posera des questions sur l'exercice du droit de vote, l'histoire et la géographie du Canada, le système de gouvernement du pays, ainsi que les droits et les responsabilités des citoyens canadiens. Par exemple, on pourrait demander : «Combien de provinces et de territoires y a-t-il au Canada?» Vous trouverez des questions à la fin de cette brochure. Servez-vous en pour vous préparer à votre examen. Vous devrez trouver vous-même certains renseignements pour remplir les sections sur les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux à la page 34.

### Après avoir réussi l'examen

Le bureau vous indiquera si vous avez réussi. Vous recevrez ensuite un «Avis de convocation pour prêter le serment de citoyenneté» vous informant de la date, de l'heure et du lieu de la cérémonie de remise des certificats de citoyenneté.

La cérémonie de remise des certificats de citoyenneté est la dernière étape à franchir pour devenir citoyen canadien. Durant la cérémonie, vous prêterez le serment de citoyenneté, vous signerez ce serment et vous recevrez ensuite votre certificat de citoyenneté canadienne.





## MOTS CLÉS

Langues  
officielles

•  
Multiculturalisme

**Tout au long de l'histoire du Canada, des millions d'immigrants sont venus dans ce pays et ont aidé à le bâtir. Aujourd'hui, le Canada, pays aux deux langues officielles, accueille chaque année des gens venant de plus de 150 pays différents.**

Au Canada, de nombreux groupes culturels et ethniques vivent et travaillent ensemble dans l'harmonie. La *Loi sur le multiculturalisme canadien* reconnaît notre diversité culturelle et nous donne à tous la liberté de maintenir et de partager notre patrimoine culturel et de participer pleinement et équitablement à la vie de notre pays.

Les peuples autochtones du Canada sont les seuls qui tirent leur origine de ce pays. Ils vivaient au Canada depuis des milliers d'années lorsque les premiers immigrants sont arrivés. Les peuples autochtones occupent une place importante parmi la population canadienne. Ils s'efforcent de maintenir et de promouvoir leur langue, leur culture et leurs traditions et ils aspirent à se gouverner eux-mêmes.

Dans un pays aussi vaste et diversifié que le Canada, le principe de l'égalité est très important. La *Charte canadienne des droits et libertés*, intégrée à la Constitution du Canada,

démontre l'importance que nous accordons à ce principe.

Au Canada, nous croyons aussi à l'importance de travailler ensemble et de s'entraider. On appelle « bénévoles » les personnes qui apportent leur aide à d'autres, sans être payées. Il y a des millions de bénévoles partout au Canada. Certaines personnes se joignent à des groupes communautaires et aident

à réaliser des projets locaux. D'autres apportent leur aide à des amis et à des voisins qui en ont besoin. Il y a bien des façons de venir en aide à d'autres personnes dans votre collectivité.

## Les langues officielles du Canada

Les francophones et les anglophones de ce pays vivent ensemble depuis plus de 230 ans. Le français et l'anglais sont les deux langues officielles du Canada. Cette dualité linguistique est un aspect important de notre identité canadienne : plus de 98 p. 100 des Canadiens parlent le français ou l'anglais ou les deux langues. Pour devenir citoyen canadien, vous devez connaître le français ou l'anglais.

Certains documents légaux, comme la Constitution du Canada et la *Loi sur les langues officielles*, montrent de quelle façon le gouvernement fédéral protège les droits des Canadiens en matière de langues officielles.

## Par exemple :

- le français et l'anglais ont un statut et des droits égaux quant à leur usage au Parlement du Canada, dans les tribunaux fédéraux et dans toutes les institutions fédérales;
- chacun a le droit de subir un procès au criminel en français ou en anglais;
- le public a le droit, là où la *Loi sur les langues officielles* et le *Règlement* le prescrivent, de recevoir les services du gouvernement fédéral en français ou en anglais;
- les communautés de langue officielle vivant en situation minoritaire des provinces et des territoires ont le droit à l'instruction dans leur langue.



## **L'économie du Canada**

L'économie du Canada est fondée sur de nombreuses industries. Les trois principaux secteurs de l'économie du Canada sont les suivants : l'exploitation des ressources naturelles, la fabrication et les services.

Le secteur de l'exploitation des ressources naturelles comprend les industries suivantes : les forêts, la pêche, l'agriculture, les mines et l'énergie. Ces industries ont contribué de façon importante à l'histoire et au développement du pays. Aujourd'hui, l'économie de plusieurs régions du Canada repose encore sur l'exploitation des ressources naturelles.

Les industries manufacturières fabriquent des produits qui sont vendus au Canada et partout dans le monde. Citons, entre autres, le papier, le matériel technologique, les automobiles, les aliments et les vêtements. Les États-Unis sont notre plus important partenaire commercial.

Le secteur des services fournit des milliers d'emplois dans des domaines tels que les transports, l'éducation, les soins de santé, la construction, les opérations bancaires, les communications et l'administration gouvernementale. De nos jours, plus de 70 p. 100 des travailleurs canadiens œuvrent dans le secteur des services.

## **Le Canada, d'un océan à l'autre**

Le Canada est un pays très vaste. Bien qu'il s'étende sur 10 millions de kilomètres carrés, sa population est plutôt faible. Il compte environ 29 millions d'habitants. La plupart des Canadiens vivent dans le sud du pays.

Le Canada est bordé par trois océans : l'océan Pacifique à l'ouest, l'océan Atlantique à l'est et l'océan Arctique au nord.

## **La capitale nationale**

Ottawa, dans la province de l'Ontario, est la capitale nationale du Canada. C'est là que se trouvent le siège du gouvernement fédéral et le Parlement.

## **Les provinces et les territoires**

Le Canada est formé de dix provinces et de deux territoires. Chaque province et chaque territoire ont leur propre capitale. Vous devriez savoir quelle est la capitale du Canada et celle de votre province ou de votre territoire (voir à la page 12).



*La fabrication des automobiles*

# LES SYMBOLES DU CANADA

## MOTS CLÉS

**Confédération**  
•  
**l'Acte de  
l'Amérique du  
Nord britannique**  
•  
**1<sup>er</sup> Premier  
ministre**

### La Confédération

Le 1<sup>er</sup> juillet 1867, les provinces que nous appelons aujourd'hui l'Ontario, le Québec, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse se sont unies pour former la Confédération et ainsi créer un nouveau pays, le Canada. La Confédération est née officiellement en 1867, à la suite de l'adoption de l'*Acte de l'Amérique du Nord britannique*.

Au fil des années, d'autres provinces et territoires se sont joints à la Confédération pour faire partie du Canada.

Les édifices du Parlement sont situés dans la capitale du Canada, à Ottawa, en Ontario. La tour centrale de l'édifice principal s'appelle la tour de la Paix

### Le 1<sup>er</sup> Premier ministre du Canada

En 1867, sir John A. MacDonal d est devenu le 1<sup>er</sup> Premier ministre du Canada. Son portrait est reproduit sur les billets de 10 dollars.



*Le castor est l'un des symboles du Canada. Il apparaît sur les pièces de cinq cents.*

### Dates d'entrée des provinces et des territoires dans la Confédération

**1867**

Ontario	Nouvelle-Écosse
Québec	Nouveau-Brunswick

**1870**

Manitoba	Territoires du Nord-Ouest
----------	---------------------------

**1871**

Colombie-Britannique

**1873**

Île-du-Prince-Édouard

**1898**

Territoire du Yukon

**1905**

Alberta	Saskatchewan
---------	--------------

**1949**

Terre-Neuve



*En 1965, le Canada a adopté son drapeau officiel, rouge et blanc orné d'une feuille d'érable. Tous les édifices du gouvernement fédéral arborent le drapeau du Canada.*

**MOTS  
CLÉS**

**Constitution**

•

**Charte  
canadienne des  
droits et libertés**

•

**Chef de l'État**

### La Constitution du Canada

La Constitution du Canada est un régime de lois et de conventions qui déterminent le mode de gouvernement de notre pays. Jusqu'en 1982, les modifications à la Constitution exigeaient l'approbation du gouvernement britannique. Depuis l'adoption de la *Loi constitutionnelle* de 1982, nous pouvons modifier notre Constitution sans avoir à nous adresser au gouvernement britannique. C'est aussi en 1982 que la *Charte canadienne des droits et libertés* a été intégrée à la Constitution canadienne. Quand est-ce que votre province ou votre territoire s'est joint à la Confédération?

### La Fête du Canada

Chaque année, le 1<sup>er</sup> juillet, nous célébrons la Fête du Canada, jour anniversaire de la Confédération.



*La gendarmerie royale du Canada*

### La Reine

Sa Majesté la reine Élisabeth II est la reine du Canada et le chef de l'État. Cela veut dire que la reine est le chef officiel du Canada.



Le Gouverneur général du Canada, les lieutenants-gouverneurs des provinces et les commissaires des territoires sont les représentants de la reine au Canada.

### L'hymne national du Canada

#### Ô Canada!

Ô Canada! Terre de nos aïeux,

Ton front est ceint de fleurons  
glorieux!

Car ton bras sait porter l'épée,  
Il sait porter la croix!

Ton histoire est une épopée  
Des plus brillants exploits.

Et ta valeur, de foi trempée,

Protégera nos foyers et nos droits.

Protégera nos foyers et nos droits.

## LES PEUPLES AUTOCHTONES DU CANADA

### MOTS CLÉS

Inuits

•

Premières  
Nations

•

Autochtones

**Les Autochtones ont été les premiers habitants du Canada. Leurs croyances et traditions culturelles variées ont été transmises de génération en génération.**

Ils étaient établis dans toutes les régions du pays. Pour survivre au dur climat du Canada, ils comptaient sur la coopération, le partage et le respect de l'environnement.

La *Loi constitutionnelle* de 1982 reconnaît l'existence de trois principaux groupes d'Autochtones au Canada : les Premières Nations et les Inuits, qui ont été les premiers habitants du Canada, et les Métis, qui sont apparus après la colonisation du pays. Aujourd'hui, il y a plus de 53 langues distinctes encore parlées par les Autochtones au Canada. La plupart de ces langues ne sont parlées nulle part ailleurs dans le monde.

Les membres des Premières Nations étaient établis dans toutes les régions du pays. Ceux des régions côtières vivaient de la pêche et de la chasse, tandis que ceux des Prairies suivaient les troupeaux de bisons, qu'ils chassaient pour se nourrir, se vêtir et fabriquer des outils. Les membres des Premières Nations qui vivaient dans les régions centrales et dans l'Est du pays vivaient de la chasse et des cultures maraîchères. Aujourd'hui, plus de la moitié des membres des Premières Nations vivent dans les réserves. Les autres habitent et travaillent dans les centres urbains de tout le pays.

Les Inuits se sont établis dans toutes les régions du nord du Canada et ils se sont adaptés au climat rigoureux de cette région. Ils vivaient en chassant le phoque, la baleine, le caribou et l'ours polaire. De nos jours, la majorité des Inuits vivent dans le Nord et une partie d'entre eux chassent encore pour se nourrir et se vêtir.



Bon nombre des premiers commerçants français de fourrure et certains commerçants anglais ont épousé des femmes autochtones. Leurs enfants et leurs descendants forment la population des Métis. Les Métis ont joué un rôle important dans le commerce de la fourrure et ils ont développé leur propre culture dans la région des Prairies.



Lorsque les Européens sont arrivés au pays, ils ont commencé à négocier des accords avec les peuples autochtones. En vertu de ces accords, les Autochtones ont cédé leurs terres en échange de certains droits et avantages. La plupart de ces accords ont mené à la création de territoires réservés aux peuples autochtones. Ces territoires sont appelés «réserves». Aujourd'hui, des groupes d'Autochtones continuent de négocier avec le gouvernement canadien de nouveaux accords sur la concession de terres et la reconnaissance d'autres droits.

Les peuples autochtones du Canada s'efforcent de maintenir la culture et la langue qui leur sont propres. Ils aspirent à prendre eux-mêmes les décisions qui influent sur leur vie, en d'autres mots, à avoir des gouvernements bien à eux. Les peuples autochtones continuent de jouer un rôle actif dans l'édification de la société canadienne de demain.

Parmi les trois principaux groupes d'Autochtones, ceux que l'on appelait autrefois les «Indiens» sont maintenant appelés les membres des «Premières Nations».



# CARTE DU CANADA



Cette carte est établie d'après les renseignements tirés de la carte numérique de l'Atlas national du Canada à l'échelle 1/30 million.  
 © 1997 Sa Majesté la Reine du chef du Canada, avec l'autorisation de Ressources naturelles Canada.

## Les régions du Canada

Le Canada s'étend sur 10 millions de kilomètres carrés et est formé de nombreuses régions géographiques différentes. Ces régions peuvent comprendre une seule province ou plusieurs.

Les régions du Canada sont les suivantes : la région de l'Atlantique, la région du Centre, les Prairies, la côte du Pacifique et le Nord.

La capitale du Canada est Ottawa, en Ontario.

### Province ou territoire

Terre-Neuve  
 Île-du-Prince-Édouard  
 Nouvelle-Écosse  
 Nouveau-Brunswick  
 Québec  
 Ontario  
 Manitoba  
 Saskatchewan  
 Alberta  
 Colombie-Britannique  
 Territoire du Yukon  
 Territoires du Nord-Ouest

### Capitale

St. John's  
 Charlottetown  
 Halifax  
 Fredericton  
 Québec  
 Toronto  
 Winnipeg  
 Regina  
 Edmonton  
 Victoria  
 Whitehorse  
 Yellowknife

## LA RÉGION DE L'ATLANTIQUE

**La Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, l'Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve forment les provinces de l'Atlantique. C'est dans cette région du pays que les premiers explorateurs européens ont commencé à pêcher et à commercer avec les Autochtones.**

Plus tard, les colons ont établi des collectivités importantes fondées sur l'agriculture, la pêche et la construction navale.

En raison de leur situation géographique et de leurs ressources naturelles, les provinces de l'Atlantique ont joué un rôle important dans l'histoire et le développement du Canada.

### La population

Les membres des Premières Nations pêchaient et chassaient le long des côtes de l'océan Atlantique depuis des milliers d'années à l'arrivée du premier explorateur français, Jacques Cartier, au XVI<sup>e</sup> siècle. Au cours du XVII<sup>e</sup> siècle, les colons français, que l'on a plus tard appelés les Acadiens, ont été les premiers Européens à s'établir en permanence au Canada. Par la suite, des colons sont aussi venus des îles Britanniques et de l'Allemagne.

Vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, des milliers de colons britanniques ont quitté les États-Unis pour s'établir dans la région de l'Atlantique. Ces gens étaient appelés loyalistes, en raison de leur fidélité à l'Angleterre. Certains des premiers colons noirs se sont aussi établis en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick.

Aujourd'hui, la population de la région de l'Atlantique est très diversifiée sur les plans culturel et ethnique. Une grande partie des habitants de cette région sont des descendants des premiers colons. Le Nouveau-Brunswick est la seule province du Canada qui est officiellement bilingue : environ le tiers de la population y est francophone.



*Peggy's Cove, Nouvelle-Écosse*

*Antigonish, Nouvelle-Écosse*





Millview, Île-du-Prince-Édouard



Terrain de golf, centre de villégiature de Mill River, Île-du-Prince-Édouard

## L'économie

Les industries qui reposent sur l'exploitation des ressources, y compris la pêche, l'agriculture, les forêts et les mines, ont toujours joué un rôle important dans l'économie de la région de l'Atlantique.

La pêche est la plus ancienne industrie de la région. La protection des stocks de poissons et la lutte contre la pêche excessive sont des questions capitales pour la région de l'Atlantique. Aujourd'hui, les industries de transformation du bois d'œuvre, des produits agricoles et du poisson sont les principales industries manufacturières de la région de l'Atlantique.

Les produits agricoles de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick, tels que les fruits et les pommes de terre, sont transformés en aliments frais ou congelés et vendus au Canada et dans d'autres pays. Grâce à leurs vastes forêts, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse sont de gros producteurs de pâte de bois, de papier et de bois de construction. La principale industrie manufacturière du Nouveau-Brunswick est celle des produits forestiers. Terre-Neuve, qui vit traditionnellement de l'industrie de la pêche, développe actuellement ses autres ressources naturelles, comme le pétrole, le nickel, le cuivre et le cobalt.

Le secteur des services compte beaucoup dans l'économie de la région de l'Atlantique; il emploie la majorité des habitants de la région. En effet, comme dans le reste du pays, il y a plus de gens qui travaillent dans des domaines tels que les services financiers, les opérations bancaires, l'administration gouvernementale et les services personnels, que dans les industries traditionnelles d'exploitation des ressources.

L'océan Atlantique joue un rôle de premier plan dans l'industrie touristique de la région. Les paysages spectaculaires et les belles plages des provinces de l'Atlantique attirent chaque année des milliers de touristes, créant ainsi de nombreux emplois dans le domaine des services.

## LA RÉGION DU CENTRE

**Le Québec et l'Ontario forment la région centrale du Canada. Plus de la moitié de la population du pays vit dans le sud du Québec et de l'Ontario, près des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent.**

Cette région est le centre industriel et manufacturier du Canada. Ensemble, le Québec et l'Ontario produisent plus des trois quarts de tous les biens fabriqués au pays.

### **Les Grands Lacs et la Voie maritime du Saint-Laurent**

Les Grands Lacs sont situés entre le Canada et les États-Unis. Ces cinq lacs portent les noms suivants : lac Supérieur, lac Michigan, lac Huron, lac Érié et lac Ontario. L'importance des Grands Lacs comme voie de navigation remonte à des milliers d'années. Les peuples autochtones et les commerçants de fourrure ont d'abord utilisé les Grands Lacs pour créer des réseaux de commerce en Amérique du Nord.

Des navires venant du monde entier passent par la voie maritime du Saint-Laurent pour naviguer entre l'océan Atlantique et les Grands Lacs. La voie maritime permet à des

navires de haute mer de naviguer sur le fleuve Saint-Laurent et les rivières qui relient les Grands Lacs. Ces derniers fournissent de l'eau potable aux habitants et aux industries de cette région.

### **Le Bouclier canadien**

Les terres du nord du Québec et de l'Ontario font partie du Bouclier canadien, une formation rocheuse qui existe depuis des millions d'années. Grâce aux riches gisements que renferme le Bouclier canadien, le Canada est l'un des premiers producteurs mondiaux d'or, d'argent, de nickel, de zinc, de cuivre et de minerai de fer.

Le Bouclier canadien est couvert de forêts, et la grande industrie canadienne des pâtes et papiers dépend des forêts de cette région. Une partie des vastes réserves d'eau douce du Bouclier canadien est utilisée pour produire de l'électricité.



*La Voie maritime du Saint-Laurent*

# LA PROVINCE DE QUÉBEC

## La population

Les membres des Premières Nations et les Inuits ont été les premiers habitants du Québec. Certains d'entre eux ont été à l'origine de la culture des légumes sur les terres fertiles situées le long du fleuve Saint-Laurent.

Les Autochtones de cette région faisaient le commerce de la fourrure et ont appris aux premiers colons comment survivre. Aujourd'hui, il existe encore de nombreuses communautés autochtones dans toute la province.

Des colons français se sont établis le long du fleuve Saint-Laurent au début du XVII<sup>e</sup> siècle. La société québécoise moderne est l'héritage vivant de ces colons.

Plus des trois quarts des Canadiens qui vivent au Québec sont de langue maternelle française. Plus du tiers parle le français et l'anglais, ce qui représente la plus forte proportion de Canadiens bilingues dans une province.

La province de Québec s'efforce de protéger et de promouvoir la langue et la culture de sa population francophone.

## L'économie

Grâce à la richesse des ressources du Bouclier canadien, le Québec a développé de grandes industries, notamment dans le domaine des forêts, de l'énergie et des mines. Le Québec est le premier producteur de pâtes et papiers du pays et un important producteur d'amiante, d'or, de cuivre, d'argent et de minerai de fer.

Les immenses réserves d'eau douce de la province ont fait du Québec le principal producteur d'hydro-électricité du Canada. Les basses terres du Saint-Laurent sont une région agricole fertile où l'on produit des légumes, des fruits et des céréales fourragères. Il existe un très grand nombre de fermes laitières au Québec; en fait, l'industrie laitière de la province est la plus considérable du pays.

Les nombreux parcs provinciaux, les Laurentides et les sites historiques du Québec jouent un rôle vital dans l'industrie touristique.

Depuis la Confédération, la région de Montréal a toujours occupé une place prépondérante dans les secteurs de l'industrie, des finances et des services. Les industries de cette région produisent de l'étoffe, des vêtements, des aliments, du papier, du métal, des produits chimiques et des produits du bois. Montréal est aussi le centre d'un vaste réseau de transport; c'est pourquoi de nombreuses entreprises de transport sont installées dans cette région. Par ailleurs, plus de la moitié de l'industrie aéronautique et aérospatiale canadienne y est établie.



Place Jacques-Cartier,  
Montréal, Québec

## CANADA

### Quelle est l'origine du mot « Canada » ?

Au début du XVI<sup>e</sup> siècle, Jacques Cartier a employé le mot « kanata », utilisé par les Premières Nations pour dire « village », afin de désigner tout le pays. Par la suite, les cartographes européens ont donné le nom de « Canada » à tout le territoire situé au nord du fleuve Saint-Laurent.



Le bonhomme Carnaval, aux festivités d'hiver de Québec,  
avec le château Frontenac à l'arrière-plan

# LA PROVINCE DE L'ONTARIO

## La population

Environ le tiers de tous les Canadiens vivent en Ontario. La majorité de la population de la province est anglophone; cependant, c'est en Ontario qu'on trouve le plus grand nombre de citoyens francophones à l'extérieur du Québec.

Les peuples algonquins et iroquois ont été les premiers à habiter la province qu'on appelle aujourd'hui l'Ontario. Vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, la population a commencé à croître rapidement. L'arrivée de milliers de loyalistes a été suivie de plusieurs vagues d'immigrants venus des États-Unis et de l'Angleterre. Aujourd'hui, l'Ontario continue d'accueillir de nouveaux arrivants venus de tous les coins du monde.



*Parc provincial Algonquin*



*Hôtel de ville de Toronto*

## L'économie

Tout au long de l'histoire du Canada, l'Ontario a réussi à se bâtir une puissante économie grâce à l'importance de sa population, à la richesse de ses ressources et à sa situation géographique stratégique. La majorité des habitants de l'Ontario travaillent dans les industries manufacturières et dans le secteur des services.

L'industrie automobile de l'Ontario, qui est concentrée dans le sud de la province, produit des voitures, des pièces d'automobiles et du matériel de transport. Les produits de cette industrie comptent parmi les principales exportations du Canada. Les industries de la province produisent aussi de l'acier, de la machinerie, du métal, du plastique, des produits chimiques et des aliments.

L'Ontario est le premier producteur de métaux du Canada. Les mines de la province donnent du nickel, de l'or, de l'argent, du platine, de l'uranium, du zinc et du cuivre.

L'industrie forestière de l'Ontario fabrique de la pâte de bois, du papier journal, du bois de construction et d'autres produits du papier. Les nombreuses rivières de la province sont une source essentielle d'hydro-électricité. Les chutes Niagara constituent un exemple bien connu de cours d'eau de l'Ontario exploités pour leur puissance hydro-électrique.

La région du sud de l'Ontario renferme de riches terres agricoles. La péninsule du Niagara est un gros producteur de pêches, de pommes, de raisins et d'autres fruits. Les agriculteurs de l'Ontario font aussi l'élevage de bovins et de volaille et la culture de légumes et de céréales.

## LES PRAIRIES



*Jeune Amérindien en costume traditionnel au stampede de Calgary*

**Le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta sont appelées les provinces des Prairies. Cette région du Canada est bien connue pour la fertilité de ses terres agricoles et la richesse de ses ressources énergétiques.**

### Les Prairies

Les Prairies sont de vastes plaines qui s'étendent dans tout le sud des trois provinces. Cette région a très peu d'arbres et ses terres sont très fertiles. La plus grande partie du territoire, autrefois couvert d'herbes, sert maintenant à l'agriculture; on y pratique surtout la culture de céréales et l'élevage de bovins.

La région des Prairies n'est pas formée seulement de terres agricoles sans relief. Dans le nord et l'ouest de cette région, on trouve des collines onduleuses, des vallées et des rivières. Dans le sud de l'Alberta, les plaines s'élèvent graduellement jusqu'aux montagnes Rocheuses qui longent la frontière de la Colombie-Britannique.

### La population

Les membres des Premières Nations, premiers habitants des Prairies, étaient d'habiles chasseurs de bisons. Plus tard, leurs descendants et les Métis ont joué un rôle primordial dans le commerce de la fourrure, comme fournisseurs, vendeurs, guides et interprètes.

Depuis les débuts du commerce de la fourrure, il y a toujours eu des francophones dans les provinces des Prairies. De nos jours, leurs descendants y vivent encore.



*La vie dans les Prairies*



*Saskatoon, Saskatchewan*

Vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le gouvernement canadien a construit un chemin de fer jusqu'à la côte du Pacifique, en passant par les Prairies, ce qui a grandement facilité l'immigration vers l'Ouest du pays. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, environ trois millions d'Européens et de Britanniques sont arrivés dans la région des Prairies. Beaucoup d'entre eux ont acheté des terres que le gouvernement vendait à très bon prix pour encourager les nouveaux arrivants à s'établir dans l'Ouest.

### L'économie

Comme dans le reste du pays, la majorité des habitants des provinces des Prairies travaillent dans le secteur des services.

Les industries manufacturières du Manitoba fabriquent une multitude de produits, y compris des aliments, de la machinerie, du matériel de transport, des produits de métal et des vêtements. En Saskatchewan, les principales industries sont celles de l'alimentation et des produits chimiques.

*Stampede au Manitoba*



*Festival Pysanka, Alberta*

### L'agriculture

Les terres agricoles des Prairies sont parmi les plus fertiles du monde entier. Les agriculteurs et les éleveurs des Prairies produisent des céréales (par exemple du blé), de la viande et d'autres aliments qui sont vendus au Canada et dans d'autres pays.

Grâce à des pluies abondantes, le Manitoba possède une industrie agricole très diversifiée dans le domaine de la culture céréalière et de l'élevage du bétail. La Saskatchewan est le premier producteur de blé du Canada et l'une des régions agricoles les plus riches du monde. L'Alberta est le principal producteur de bovins de boucherie et de céréales fourragères du pays.

### Les ressources énergétiques

Les Prairies possèdent de vastes ressources énergétiques. Environ la moitié de toute l'énergie consommée au Canada provient du pétrole et du gaz naturel. Premier producteur canadien de ces combustibles, l'Alberta compte aussi une importante industrie minière de charbon. La Saskatchewan est un grand producteur de pétrole, de gaz naturel, d'uranium et de potasse. Le Manitoba, territoire aux cent mille lacs, est le plus grand producteur d'hydro-électricité des Prairies.



*Élevage bovin en Alberta*

## LA CÔTE DU PACIFIQUE

**Située en bordure de l'océan Pacifique, la Colombie-Britannique est bien connue pour ses montagnes majestueuses. Il y a trois grandes chaînes de montagnes dans cette province : les montagnes Rocheuses, la chaîne Columbia et la chaîne Côtière.**

### La population

Les Premières Nations de la côte du Pacifique ont une forme d'expression artistique unique : les totems en sont l'exemple le mieux connu. L'art autochtone représente souvent des baleines, des poissons, des ours et d'autres animaux.

La Colombie-Britannique a été colonisée par les Européens lorsque le commerce de la fourrure s'est étendu à l'Ouest du pays, au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Vers la fin du siècle passé, des milliers de Chinois sont venus en Colombie-Britannique pour aider à construire le dernier tronçon du chemin de fer du Canadien Pacifique. Un grand nombre de leurs descendants vivent encore dans la province.

Aujourd'hui, la population de la Colombie-Britannique comprend un grand nombre de personnes originaires de l'Asie et de bien d'autres régions du monde.

### L'économie

Les vastes ressources naturelles de la Colombie-Britannique ont toujours joué un rôle considérable dans l'économie de la province. La Colombie-Britannique est au premier plan de l'exploitation forestière au pays. Les produits du bois représentent environ la moitié de tous les biens fabriqués dans la province.

Les pluies abondantes et les flancs abrupts des montagnes de cette province sont très favorables à la production d'hydro-électricité. La Colombie-Britannique est le deuxième producteur canadien d'hydro-électricité.

La pêche au saumon est une autre industrie importante de la province; le saumon du Pacifique est vendu dans le monde entier. La vallée de l'Okanagan, qui s'étend entre les chaînes de montagnes de la région centrale de la province, est renommée pour ses vergers.

La beauté naturelle de la côte du Pacifique attire chaque année des milliers de touristes qui viennent pêcher, faire de la randonnée, camper et skier dans les montagnes.



*Troisième grande ville canadienne, Vancouver est un important centre d'expédition et relie par voie aérienne le Canada et les pays de l'autre littoral du Pacifique, comme la Chine et le Japon.*

## LE NORD

**La région du nord du Canada est divisée en deux territoires : le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest. Ensemble, ils forment plus du tiers de la superficie du pays. Le gouvernement du Canada est responsable des territoires, mais les assemblées législatives élues dans ces territoires décident de la plupart des questions.**

### La population

Le nord du Canada est très vaste, mais sa population est peu élevée. Plus de la moitié des habitants des Territoires du Nord-Ouest et environ le quart de la population du Yukon sont des Autochtones. C'est pourquoi le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest accorde à plusieurs langues autochtones de la région le même caractère officiel qu'au français et à l'anglais.

### L'économie

C'est le commerce de la fourrure qui a amené les premiers Européens dans le Nord vers la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. La Compagnie de la Baie d'Hudson a contrôlé les terres du Nord et le commerce de la fourrure pendant 300 ans. Certains habitants du Nord, notamment un grand nombre d'Autochtones, tirent encore subsistance et revenu de la chasse et du piégeage.

Les mines, le pétrole et le gaz naturel jouent un rôle vital dans l'économie du Nord. Vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la «ruée vers l'or» a amené des milliers de mineurs au Yukon. Aujourd'hui, on trouve des mines d'or, de plomb, et de zinc dans les deux territoires. On y exploite aussi des gisements de pétrole et de gaz et on continue à faire de l'exploration.

Les estampes et les sculptures en pierre de savon des Inuits sont vendus partout au Canada et dans le monde. Au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest, un grand nombre d'Autochtones fabriquent des objets d'art et d'artisanat; beaucoup d'entre eux ont formé des coopératives.

### Le climat

Le Nord est parfois appelé «la terre du soleil de minuit». Au milieu de l'été, la clarté du jour dure jusqu'à 24 heures. Même si les étés sont courts dans le Nord, la région se couvre de fleurs durant cette saison. Les hivers sont longs et froids, et les journées, brèves. Le Yukon détient le record de la température la plus froide jamais enregistrée au Canada (-63°C).

La population des Territoires du Nord-Ouest a décidé par un vote de faire de la région de l'est un territoire distinct appelé Nunavut. Le nouveau territoire vena le jour le 1<sup>er</sup> avril 1999.



*Les Territoires du Nord-Ouest*



# LE SYSTÈME DE GOUVERNEMENT DU CANADA

**Il y a trois niveaux de gouvernement au Canada : fédéral, provincial ou territorial, et municipal ou local. Les responsabilités du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux ont été définies en 1867 dans l'Acte de l'Amérique du Nord britannique.**

En général, le gouvernement fédéral s'occupe principalement des questions qui touchent l'ensemble du pays, par exemple, la défense nationale, la politique étrangère et la citoyenneté.

Les gouvernements provinciaux et territoriaux s'occupent de questions telles que l'éducation, la santé et les routes. Les responsabilités dans certains domaines sont partagées entre le gouvernement fédéral et les gouvernements des provinces et des territoires.

Les gouvernements municipaux (ou locaux) des villes et des collectivités du pays s'occupent notamment des services de police et d'incendie, du déneigement et du recyclage. Les citoyens canadiens peuvent voter aux élections tenues aux trois niveaux de gouvernement.

## **Le Parlement du Canada**

Le Canada est une démocratie et il a un système de gouvernement parlementaire. Le Parlement se compose de la reine, de la Chambre des communes et du Sénat.

Sa Majesté la reine Elisabeth II est le chef de l'État. Le Gouverneur général est le représentant de la reine au Canada.

Les Canadiens élisent des représentants à la Chambre des communes. Ces représentants élus sont appelés députés. Les membres du Sénat, que l'on appelle sénateurs, sont choisis par le Premier ministre et nommés par le Gouverneur général.

Le Premier ministre est le chef du parti politique qui a le plus grand nombre de députés élus à la Chambre des communes.



*Vue du parlement depuis le canal Rideau, Ottawa, Ontario*

# LES ÉLECTIONS FÉDÉRALES

**Des élections sont tenues pour permettre aux Canadiens de choisir les personnes qui les représenteront au Parlement. À chaque élection, les citoyens peuvent réélire les mêmes députés ou en choisir de nouveaux.**

En général, les élections fédérales ont lieu tous les quatre ans. Le Premier ministre peut demander au Gouverneur général de tenir une élection plus tôt. Selon la Constitution du Canada, une élection doit avoir lieu au moins tous les cinq ans.

Le Canada est divisé en 301 circonscriptions électorales. Une circonscription électorale est une région géographique représentée par un député qui siège à la Chambre des communes. Les résidents de chaque circonscription élisent un député qui siège à la Chambre des communes.

Tout citoyen canadien âgé d'au moins 18 ans a le droit de se présenter à une élection fédérale, c'est-à-dire de se porter candidat à l'élection. Il peut y avoir plusieurs candidats à l'intérieur d'une même circonscription électorale.

Dans chaque circonscription électorale, les électeurs votent pour le candidat de leur choix. Le candidat qui obtient le plus grand nombre de voix devient le député de la circonscription électorale.

Un député représente toutes les personnes qui résident dans la circonscription électorale où il est élu, même les personnes qui ne lui ont pas accordé leur vote. Votre député est votre lien avec le gouvernement fédéral. Il vous aide de la façon suivante:

- en représentant vos intérêts lorsque de nouvelles lois sont proposées;
- en posant des questions sur le gouvernement en votre nom;
- en facilitant l'obtention de renseignements auprès du gouvernement ou en contribuant à résoudre des difficultés que vous pourriez avoir avec les services gouvernementaux.

Il est facile de communiquer avec votre député.

Pour connaître le nom de votre député, consultez les pages bleues de l'annuaire téléphonique, à la section du Gouvernement du Canada. Composez le numéro des services de renseignements sur les programmes et services fédéraux (Référence Canada). Donnez votre adresse à l'agent d'information qui répond à votre appel, et ce dernier vous fournira le nom et le numéro de téléphone de votre député.

Votre député a un bureau situé dans la circonscription électorale. Vous pouvez aussi écrire à votre député à l'adresse suivante :

Chambre des communes  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0A6

Rappelez-vous qu'il n'est pas nécessaire d'apposer un timbre sur une enveloppe adressée à un député.

## Les partis politiques

La plupart des candidats aux élections fédérales sont membres d'un parti politique. Un parti politique est un groupe de personnes qui partagent certaines idées sur la façon dont le pays devrait être gouverné. Certains partis politiques existent depuis très longtemps, mais les Canadiens sont libres de fonder de nouveaux partis.

Les membres d'un parti politique se réunissent pour discuter de leurs idées et de leurs opinions. Ils formulent un plan, qu'on appelle le programme du parti, pour décrire les mesures que le parti prendrait s'il était porté au pouvoir lors d'une élection.



*La Chambre des communes*

Les membres d'un parti politique aident à :

- formuler le programme du parti;
- choisir le chef du parti;
- choisir les candidats du parti aux élections;
- mener une campagne pour faire élire les candidats du parti.

Les candidats qui ne sont membres d'aucun parti politique sont appelés candidats indépendants.

### **Exercer son droit de vote**

Le droit de voter fait partie des privilèges et des responsabilités de la citoyenneté canadienne. Élections Canada est l'organisme indépendant du Parlement chargé de la tenue des élections et des référendums au niveau fédéral. à

Vous pouvez voter à une élection fédérale ou à un référendum fédéral si vous êtes :

- citoyen canadien;
- âgé d'au moins 18 ans.

Les listes électorales utilisées lors des élections et des référendums fédéraux sont établies à partir du Registre national des électeurs, base permanente de données sur les citoyens canadiens de 18 ans ou plus, habilités à voter lors des élections fédérales.

Le Registre national des électeurs contient le nom, l'adresse, le sexe et la date de naissance de chaque électeur habilité à voter. Élections Canada met à jour le Registre national des électeurs à l'aide des plus récentes données provenant de diverses sources d'information, comme Citoyenneté et Immigration Canada.

Dès que vous avez obtenu la citoyenneté canadienne et que vous êtes ainsi habilité à voter, il est important que votre nom soit inscrit dans le Registre national des électeurs.

Lorsque vous demandez la citoyenneté, vous avez la possibilité de cocher une case figurant sur le formulaire de demande, pour indiquer que vous autorisez la communication de vos nom, adresse, sexe et date de naissance à Élections Canada. Seuls les renseignements concernant les nouveaux Canadiens qui ont donné leur autorisation seront transmis à Élections Canada. Ces renseignements ne peuvent servir qu'aux fins des élections. Même si vous décidez de ne pas être inscrit, vous avez toujours le droit de vote. Vous pouvez vous faire inscrire sur la liste électorale le jour même du scrutin.

Lorsque des élections sont déclenchées, Élections Canada envoie à chaque électeur dont le nom figure dans le Registre national des électeurs, l'Avis de confirmation d'inscription. L'Avis indique quand et où vous devez voter. Si vous avez besoin des services d'un interprète ou d'autres services spéciaux, veuillez composer le numéro de téléphone inscrit sur l'Avis.

Même si vous n'avez pas reçu d'Avis de confirmation d'inscription, vous pouvez vous faire inscrire sur la liste électorale le jour même du scrutin. Pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet, veuillez communiquer avec Élections Canada. Durant la période électorale, le numéro de téléphone du bureau d'Élections Canada situé dans votre circonscription électorale est publié dans les journaux. Si vous n'arrivez pas à le trouver, vous pouvez communiquer avec Élections Canada en composant, sans frais, le 1 800 463-6868.

Pour voter le jour du scrutin, ou le jour de vote par anticipation, vous devez vous rendre au bureau de scrutin indiqué sur votre Avis de confirmation d'inscription. Un membre du personnel électoral vous remettra un bulletin de vote. Ce bulletin contient la liste des candidats de votre circonscription; les noms des candidats y sont inscrits en ordre alphabétique, de A à Z.

Vous devez faire un « X » dans le cercle vis-à-vis du nom du candidat de votre choix sur le bulletin de vote. Ensuite, vous pliez le bulletin pour que personne ne sache pour quel candidat vous avez voté, et vous le déposez vous-même dans l'urne ou vous demandez à un scrutateur de le faire pour vous.

Selon la loi électorale du Canada, les élections se font par voie de scrutin secret. Cela veut dire que personne n'a le droit de vous surveiller pendant que vous votez, ni d'examiner votre bulletin de vote rempli.

Vous pouvez discuter avec d'autres personnes de la façon dont vous avez voté, mais personne n'a le droit de vous obliger à dire pour qui vous avez voté.

Immédiatement après la fermeture des bureaux de scrutin, les responsables comptent les bulletins de vote, et les résultats sont annoncés à la télévision, à la radio et dans les journaux.

### **Après l'élection**

À la suite d'une élection, le parti qui a fait élire le plus grand nombre de représentants est porté au pouvoir. Le chef de ce parti devient le Premier ministre. Le Premier ministre et son parti peuvent gouverner à condition d'avoir l'appui de la majorité des députés de la Chambre des communes.

Le Premier ministre choisit des ministres parmi les députés de son parti. Les ministres ont la responsabilité de diriger les ministères du gouvernement fédéral. Le Premier ministre et les ministres forment le Cabinet. Les membres du Cabinet prennent des décisions importantes sur la façon de gouverner le pays; ils proposent aussi la plupart des nouvelles lois. Les décisions du Cabinet peuvent être remises en question par tous les députés de la Chambre des communes.

Si la majorité des députés votent contre une importante décision du gouvernement, le parti au pouvoir est défait. Le Premier ministre doit démissionner et une nouvelle élection est habituellement déclenchée.

Les partis qui ne sont pas au pouvoir sont appelés les partis d'opposition. Le parti d'opposition qui a le plus grand nombre de députés à la Chambre des communes forme l'Opposition officielle. Les partis d'opposition tentent d'améliorer ou de faire rejeter les lois proposées par le gouvernement.



*Il importe que vous votiez!*

## L'ADOPTION DES LOIS

**Lorsque le gouvernement propose au Parlement l'adoption d'une nouvelle loi, celle-ci est appelée un projet de loi. Les députés et les sénateurs ont plusieurs occasions de débattre chaque projet de loi à la Chambre des communes et au Sénat. Ils doivent ensuite voter pour ou contre le projet de loi.**

Un projet de loi exige l'approbation de la majorité des députés de la Chambre des communes et de la majorité des sénateurs. Une fois cette approbation donnée, le Gouverneur général sanctionne le projet de loi et celui-ci devient loi.

### Le système judiciaire du Canada

Le système judiciaire du pays garantit à tous les résidents du Canada des droits politiques et juridiques ainsi que des droits à l'égalité. Tous les Canadiens, qu'ils soient citoyens du pays ou résidents permanents, ont un droit égal d'accès au système judiciaire.

Les lois du pays, c'est-à-dire les règles écrites qui ont pour but de guider les membres de la société, sont établies par nos représentants élus du gouvernement. La police et les tribunaux ont pour rôle de faire respecter ces lois.

Les Canadiens ont des libertés et des droits qui leur sont garantis par la *Charte canadienne des droits et libertés*. Le système judiciaire veille au respect de ces droits et libertés, dont voici quelques exemples :

- **libertés fondamentales** — la liberté de religion, de pensée, de croyance, d'opinion et d'expression;
- **garanties juridiques** — le droit à la vie, à la liberté et à la sécurité de sa personne;
- **droits à l'égalité** — la loi s'applique également à tous les Canadiens et tous ont droit à la même protection de la part de la police et des tribunaux.

### Où trouver de l'aide juridique

Les avocats peuvent vous aider à régler vos problèmes juridiques et vous représenter devant les tribunaux. Si vous n'avez pas les moyens de retenir les services d'un avocat, il existe dans la plupart des collectivités des services d'aide juridique qui sont offerts gratuitement ou à peu de frais.

### Les autres niveaux de gouvernement

Chaque gouvernement provincial et territorial est dirigé par une assemblée législative élue qui est responsable d'adopter les lois de la province ou du territoire. Les personnes élues à une assemblée législative provinciale ou territoriale sont appelées membres de l'Assemblée législative, membres de l'Assemblée nationale, députés provinciaux, ou membres de la Chambre de l'assemblée, selon la province ou le territoire.

La Reine est représentée dans les provinces par les lieutenants-gouverneurs et, dans les territoires, par les commissaires.

Les gouvernements municipaux ont habituellement à leur tête un conseil dont le rôle est d'adopter des lois (appelées règlements) concernant les affaires de la collectivité. Un conseil municipal est formé d'un maire et d'autres représentants élus qu'on appelle généralement des conseillers municipaux.

Le principe du scrutin secret prévaut lors des élections provinciales, territoriales et locales. Les autres règlements relatifs aux élections peuvent varier selon le niveau de gouvernement. Il est de votre responsabilité de vous informer sur ces règlements.



## LES DROITS ET LES RESPONSABILITÉS DES CITOYENS CANADIENS

**Tous les Canadiens ont des droits et des responsabilités qui sont fondés sur les lois et les traditions du pays et sur les valeurs communes des citoyens.**

La *Charte canadienne des droits et libertés* fait partie de la Constitution du Canada. Elle garantit à tous les Canadiens des libertés et des droits fondamentaux. En voici quelques exemples :

- les droits démocratiques, comme le droit de vote;
- les garanties juridiques, comme le droit à un procès équitable;
- les droits à l'égalité, comme le droit d'être protégé contre la discrimination;
- la liberté de circulation et l'établissement, comme le droit de vivre et de travailler n'importe où au Canada;
- les droits des peuples autochtones;
- les libertés fondamentales, comme la liberté de pensée, la liberté d'expression et la liberté de réunion pacifique.



*Néo-Canadienne regardant avec fierté ses nouveaux papiers d'identité canadiens, à Lethbridge (Alberta)*

Certains droits relatifs à la citoyenneté sont définis dans les lois canadiennes : par exemple, le droit de voir sa candidature évaluée en premier (avoir la préférence) pour obtenir un poste au gouvernement fédéral.

Bon nombre de ces droits et libertés étaient déjà inscrits dans d'autres textes de loi. Cependant, grâce à l'adoption de la Charte en 1982, ils sont maintenant mieux définis et mieux protégés.

Ces droits s'accompagnent de responsabilités. Tous les Canadiens et tous les niveaux de gouvernement sont tenus de respecter les droits et les libertés garantis par la Charte. Toutefois, les droits et libertés d'un Canadien ou d'un groupe de Canadiens ne doivent pas priver d'autres Canadiens de leurs droits et libertés. C'est pourquoi les tribunaux sont parfois appelés à interpréter les dispositions de la Charte; ils garantissent ainsi qu'elle est toujours appliquée de façon équitable.



## Les droits des citoyens

En vertu de la *Charte canadienne des droits et libertés*, les citoyens canadiens ont les droits suivants :

- être candidats aux élections fédérales, provinciales ou territoriales;
- se faire instruire dans l'une ou l'autre langue officielle (voir à la page 6).
- demander un passeport canadien;
- voter aux élections fédérales, provinciales ou territoriales;
- entrer au Canada et en sortir librement.

Les citoyens canadiens ont aussi des responsabilités. Par exemple, ils ont non seulement le droit, mais aussi la responsabilité de voter aux élections. Avant de passer à la prochaine section, lisez encore une fois la liste des droits et réfléchissez aux responsabilités qui en découlent.

## Les responsabilités des citoyens

En tant que citoyens canadiens, nous partageons les responsabilités suivantes :

- voter aux élections;
- offrir son aide aux autres membres de la collectivité;
- valoriser le patrimoine du Canada;
- observer les lois du Canada;
- exprimer ses opinions librement tout en respectant les droits et les libertés des autres;
- éliminer la discrimination et l'injustice.

## Participer à la vie du pays

Être citoyen canadien ne veut pas seulement dire voter aux élections et observer les lois. Être citoyen canadien veut aussi dire participer à la vie de votre collectivité et à celle du pays. Chacun a un rôle à jouer pour faire du Canada un meilleur endroit où vivre. Voici quelques exemples de participation :

- faire partie d'un groupe communautaire, par exemple un groupe de protection de l'environnement;
- travailler comme bénévole à la campagne électorale d'un candidat de son choix;
- aider ses voisins;
- travailler avec d'autres pour trouver des solutions aux problèmes qui existent dans sa communauté;
- se porter candidat à une élection.

## POUR EN SAVOIR D'AVANTAGE SUR . . .

### La citoyenneté canadienne

- Consultez la brochure intitulée *Comment devenir citoyen canadien*.
- Communiquez avec le bureau de la citoyenneté de votre région :

À **Montréal** : (514) 496-1010

À **Toronto** : (416) 973-4444

À **Vancouver** : (604) 666-2171

Pour toutes les autres régions à l'intérieur du Canada : 1 888 242-2100

Nota : Si vous vous trouvez à l'extérieur du Canada, veuillez vous adresser à l'ambassade, au haut-commissariat ou au consulat canadien de la région où vous vous trouvez.

### Les cours de préparation à la citoyenneté

- Renseignez-vous auprès des écoles et des collèges de votre région.
- Rendez-vous à votre bibliothèque ou au centre communautaire de votre localité.
- Communiquez avec les organismes d'aide aux immigrants ou les associations ethnoculturelles de votre région.

### Le Canada

Demandez au personnel d'une bibliothèque de vous aider à trouver des livres et des bandes vidéo sur le Canada. Demandez d'abord les livres suivants :

- *L'Annuaire du Canada* (publié par Statistique Canada);
- *Un portrait du Canada* (publié par Statistique Canada);
- *Les Canadiens et leur système de gouvernement* (écrit par Eugene Forsey et publié par Approvisionnement et Services Canada);
- *L'Encyclopédie du Canada* (publiée par McClelland and Stewart);
- *Symboles de la nation* (publié par le Groupe Communication Canada).

### Les programmes et services fédéraux

- Communiquez avec Référence Canada, au 1 800 667-3355.





## QUESTIONS POSÉES

**Les questions posées à l'examen de citoyenneté sont fondées sur l'information contenue dans cette brochure.**

Il y aura des questions sur le processus électoral (de vote) au Canada, la structure du gouvernement, la Confédération, les faits historiques importants, la géographie, ainsi que sur les droits et les privilèges d'un citoyen canadien. Vous devriez aussi être prêt à répondre à des questions plus spécifiques sur l'économie, la géographie et l'histoire de votre région. Étudiez les questions des pages suivantes pour vous préparer à votre examen. Toutes les réponses se trouvent dans le livre.

### **Section I. Questions au sujet du Canada**

1. Qui sont les peuples autochtones du Canada?
2. Quels sont les trois principaux groupes d'Autochtones?
3. Dans quelles régions du Canada les peuples autochtones vivaient-ils à l'origine?
4. Sur quoi comptaient les peuples autochtones habitant dans votre région pour assurer leur subsistance?
5. De qui descendaient les Métis?
6. Quelle industrie a donné lieu à la première collaboration entre Métis et pionniers européens?
7. Quel groupe d'Autochtones forme plus de la moitié de la population des Territoires du Nord-Ouest?
8. Pourquoi les peuples autochtones du Canada travaillent-ils à l'obtention de l'autonomie gouvernementale?
9. D'où provenaient les premiers pionniers européens au Canada?
10. Pourquoi les premiers explorateurs sont-ils venus à l'origine dans la région de l'Atlantique?
11. Qui sont les Acadiens?
12. Nommez les trois industries qui ont aidé les premiers pionniers à établir des colonies dans la région de l'Atlantique?
13. Qui étaient les loyalistes ?
14. Quand les loyalistes sont-ils venus au Canada?
15. Quand les pionniers de France ont-ils établi les premières colonies le long du fleuve Saint-Laurent?
16. Dans quel secteur industriel travaillait la majeure partie des premiers pionniers européens?
17. Quelle activité économique s'est répandue dans tout le Canada et est demeurée importante pendant plus de 300 ans?
18. Quel mode de transport utilisaient les peuples autochtones et les marchands de fourrure pour créer des réseaux d'échange commercial en Amérique du Nord?
19. Pendant combien de temps la Compagnie de la Baie d'Hudson a-t-elle contrôlé les territoires du Nord?
20. Quel commerce important la Compagnie de la Baie d'Hudson contrôlait-elle?
21. Quand est-ce que des milliers de mineurs sont arrivés pour la première fois au Yukon?

22. Qu'a fait le gouvernement pour faciliter l'immigration dans l'ouest du Canada?
23. Quel groupe de personnes a été important dans la construction du chemin de fer du Canadien Pacifique?
24. À quelle date s'est terminée la construction du chemin de fer du Canadien Pacifique?
25. Qu'a fait le gouvernement fédéral pour encourager les gens à s'établir dans les Prairies au début du XX<sup>e</sup> siècle ?
26. Que signifie la Confédération?
27. Qu'est-ce que la Constitution canadienne?
28. En quelle année le Canada est-il devenu un pays?
29. Quel document est à l'origine de la Confédération?
30. Quel document a défini à l'origine les responsabilités des gouvernements fédéral et provinciaux?
31. Quand l'*Acte de l'Amérique du Nord britannique* est-il entré en vigueur?
32. Pourquoi l'*Acte de l'Amérique du Nord britannique* joue-t-il un rôle important dans l'histoire du Canada?
33. Quelles sont les quatre provinces qui se sont réunies pour former la Confédération?
34. Énumérez chaque province et territoire et dites à quelle date chacun(e) s'est joint(e) à la Confédération.
35. Quelle a été la dernière province à se joindre au Canada?
36. Quelle est la date de la Fête du Canada et qu'y célèbre-t-on?
37. Qui a été le 1<sup>er</sup> Premier ministre du Canada?
38. Pourquoi la *Loi constitutionnelle* de 1982 joue-t-elle un rôle important dans l'histoire canadienne?
39. Quelle partie de la Constitution protège légalement les droits et libertés fondamentaux de tous les Canadiens?
40. Quand la *Charte canadienne des droits et libertés* est-elle devenue partie intégrante de la Constitution canadienne?
41. Nommez deux libertés fondamentales protégées par la *Charte canadienne des droits et libertés*.
42. Nommez trois garanties juridiques protégées par la *Charte canadienne des droits et libertés*.
43. Énumérez quatre droits que possèdent les citoyens canadiens.
44. Qui a le droit de demander un passeport canadien?
45. Qui a le droit d'entrer et de quitter le Canada quand il le veut?
46. Qui peut exiger que sa candidature à un poste au gouvernement fédéral soit étudiée en priorité ?
47. Que signifie «égalité en vertu de la loi»?
48. Que signifie «liberté de circulation et d'établissement»?
49. Nommez six responsabilités d'un citoyen.
50. Donnez un exemple de la façon dont vous pouvez prendre soin du patrimoine naturel du Canada.
51. Que promettez-vous lorsque vous prêtez le serment de citoyenneté?
52. Expliquez de quelle façon un droit de citoyen peut également être perçu comme une responsabilité de citoyen (par exemple le droit de vote).
53. Donnez un exemple de la façon dont vous pouvez manifester votre sens de la responsabilité en participant aux activités communautaires.
54. Quel document juridique reconnaît la diversité culturelle des Canadiens?
55. Quelles sont les deux langues officielles du Canada?
56. Quels documents juridiques protègent les droits relatifs aux langues officielles des Canadiens?
57. Donnez un exemple où l'égalité du français et de l'anglais est reconnue au Canada.
58. Où vivent la majorité des Canadiens qui parlent le français?
59. Dans quelle province retrouve-t-on le plus de Canadiens bilingues?
60. Quelle est la seule province officiellement bilingue?
61. À quoi ressemble le drapeau canadien?
62. Quel est le titre de l'hymne national du Canada?
63. Écrivez les deux premières lignes de l'hymne national du Canada.
64. D'où vient le nom «Canada»?
65. Quel animal est le symbole officiel du Canada?

66. Comment appelle-t-on la tour de l'édifice du Centre sur la colline du Parlement?
67. Quelle forme d'art unique attribue-t-on aux Premières Nations de la côte Ouest?
68. Pourquoi appelle-t-on parfois le Nord le «pays du soleil de minuit»?
69. Un nouveau territoire sera créé dans le Nord canadien. Quel sera le nom du nouveau territoire?
70. Quelle est la population du Canada?
71. Quels sont les trois océans qui entourent le Canada?
72. Combien compte-t-on de provinces et de territoires au Canada?
73. Quelle est la capitale du Canada?
74. Énumérez les provinces et les territoires, ainsi que leur capitale.
75. Nommez les cinq régions du Canada.
76. Quelles sont les provinces de la région centrale du Canada?
77. Quelles sont les provinces de la région de l'Atlantique?
78. Nommez les provinces des Prairies.
79. Comment s'appellent les territoires dans le Nord du Canada?
80. Nommez une province canadienne de la côte de l'Atlantique.
81. Nommez la province canadienne de la côte du Pacifique.
82. Quelle région couvre plus d'un tiers du Canada?
83. Où vit plus de la moitié de la population canadienne?
84. Dans quelle province vit plus du tiers de tous les Canadiens?
85. Qu'est-ce que le Bouclier canadien?
86. Où se trouve le Bouclier canadien?
87. Où se trouvent les Rocheuses canadiennes?
88. Où se trouvent les Grands Lacs?
89. Nommez les Grands Lacs?
90. Où se trouve la Voie maritime du Saint-Laurent?
91. Nommez deux chaînes de montagnes au Canada.
92. Quel territoire partage une frontière avec un autre pays?
93. Quelle province est connue comme le territoire des cent mille lacs?
94. Quelles provinces sont reliées au Nouveau-Brunswick par voie de terre?
95. Près de quel océan se trouve Terre-Neuve?
96. Quelle chaîne de montagnes forme une frontière entre l'Alberta et la Colombie-Britannique?
97. Quelles sont les deux provinces les plus près de l'Île-du-Prince-Édouard?
98. Quelle province canadienne a la plus petite superficie?
99. Où sont situés les édifices du Parlement?
100. Quel pays se trouve au sud du Canada?
101. Quelles sont les trois principales industries au Canada?
102. Quel type d'emploi occupent la majorité des Canadiens?
103. Quel pays est le principal partenaire commercial du Canada?
104. Pourquoi les Grands Lacs sont-ils importants pour le Canada?
105. Pourquoi la Voie maritime du Saint-Laurent est-elle importante pour le Canada?
106. Pourquoi le Bouclier canadien est-il important pour l'économie canadienne?
107. Énumérez quatre minéraux importants que l'on retrouve dans le Bouclier canadien.
108. Quelle province est l'une des régions agricoles les plus productives du monde?
109. Quelle région est reconnue comme étant le centre manufacturier et industriel du Canada?
110. Quelle région du Canada est reconnue tant pour ses terres agricoles fertiles que ses précieuses ressources énergétiques?
111. Quelles sont les deux provinces qui produisent plus des trois quarts des produits manufacturés au Canada?
112. Quelle province est le plus gros producteur de métaux du Canada?

113. Quelle province est le principal producteur de pâtes et papiers du Canada?
114. Dans quelle province retrouve-t-on l'industrie laitière la plus importante du Canada?
115. Dans quelle province l'industrie forestière est-elle la plus prospère du Canada?
116. Quelle province est le principal producteur de pétrole et de gaz du Canada?
117. Quelle province est le principal producteur de blé du Canada?
118. Quelle province est le principal producteur d'hydro-électricité du Canada?
119. Quels sont les deux combustibles qui fournissent près de la moitié de toute l'énergie utilisée au Canada?
120. Quel produit provenant du sud de l'Ontario représente l'une des principales exportations canadiennes?
121. Quels sont les trois minéraux qui font, encore de nos jours, l'objet d'une exploitation minière dans les deux territoires?
122. Quelle ville représente un centre important d'expédition et relie par voie aérienne le Canada et les pays de l'autre côté de l'océan Pacifique?
123. Pour quels produits la péninsule du Niagara est-elle reconnue?
124. Dans quelle province se trouve plus de la moitié de l'industrie spatiale et aéronautique du Canada?
125. Qu'est-ce qui fait la renommée de la vallée de l'Okanagan?
126. Quel poisson est à la base d'une importante industrie sur la côte Ouest?
127. Qui est le chef d'État du Canada?
128. Qui est le représentant de la reine au Canada?
129. Comment s'appelle le Gouverneur général?
130. Comment appelle-t-on le représentant de la Reine dans les provinces et les territoires?
131. Comment appelle-t-on le système de gouvernement du Canada?
132. Nommez les trois parties du Parlement.
133. Comment appelle-t-on les trois niveaux de gouvernement?
134. Expliquez en quoi diffèrent les trois niveaux de gouvernement.
135. Nommez deux niveaux de gouvernement et expliquez en quoi ils sont différents.
136. Nommez deux des responsabilités de chaque niveau de gouvernement.
137. Comment appelle-t-on une loi avant qu'elle ne soit adoptée?
138. Comment un projet de loi devient-il une loi?
139. Quelle est l'étape finale avant qu'un projet de loi ne devienne loi?
140. Comment appelle-t-on la personne qui siège à la Chambre des communes?
141. Comment les députés sont-ils choisis?
142. Qui les députés représentent-ils?
143. Que fait un député?
144. Qu'est-ce qu'une «circonscription électorale»?
145. Combien compte-t-on de circonscriptions électorales au Canada?
146. Dans quelle circonscription électorale habitez-vous?
147. Quelles sont les quatre conditions que vous devez respecter pour voter à une élection fédérale?
148. Qu'est-ce que l'Avis de confirmation d'inscription?
149. Qu'est-ce qu'un bureau de scrutin?
150. Qu'est-ce qu'un bulletin de vote?
151. Qu'est-ce qui est écrit sur un bulletin de vote?
152. Qu'inscrivez-vous sur un bulletin de vote à une élection fédérale?
153. Que signifie un scrutin secret?
154. Qui a le droit de vote aux élections fédérales?
155. Qui a le droit de se présenter comme candidat aux élections fédérales?
156. Pour qui votent les Canadiens lors d'une élection fédérale?
157. Comment se forme le gouvernement après une élection?
158. Comment le Premier ministre est-il choisi?

159. Quand une élection doit-elle avoir lieu conformément à la Constitution?
160. Que font les partis politiques?
161. Que signifie «programme du parti»?
162. Nommez tous les partis politiques fédéraux représentés à la Chambre des communes et leur chef.
163. Quel parti politique fédéral est au pouvoir?
164. À quel parti appartient votre député?
165. Que signifie «être au pouvoir» pour un parti politique?
166. Comment appelle-t-on les partis qui ne sont pas au pouvoir?
167. Quel parti devient l'opposition officielle?
168. Quel est le rôle des partis d'opposition?
169. Quel parti est l'opposition officielle au niveau fédéral?
170. Qu'est-ce qu'un candidat politique?
171. Comment appelle-t-on un candidat qui n'appartient pas à un parti politique?
172. Qu'est-ce qu'un ministre?
173. Comment sont choisis les sénateurs?
174. Comment un parti au pouvoir peut-il être renversé au Parlement?
175. Comment s'appelle le Premier ministre du Canada?
182. Pourquoi les pionniers européens sont-ils venus dans votre région au XVII<sup>e</sup>, au XVIII<sup>e</sup>, au XIX<sup>e</sup> ou au début du XX<sup>e</sup> siècle?
183. Quelle est la capitale de la province ou du territoire où vous habitez?
184. Quelles sont, de nos jours, les principales industries de votre ville, de votre province ou de votre région?
185. Quelle est à l'heure actuelle l'industrie manufacturière la plus importante de votre région?
186. Énumérez trois minéraux que l'on retrouve dans votre province ou votre territoire.
187. Nommez trois ressources naturelles importantes à l'heure actuelle pour l'économie de votre région.
188. Énumérez les activités importantes pour l'industrie touristique de votre région.
189. Qu'est-ce qui a toujours été important pour l'économie de votre région?
190. Qui est votre conseiller municipal, échevin, préfet ou conseiller régional?
191. Comment s'appelle votre maire?
192. Comment s'appelle votre représentant provincial (membre de l'Assemblée législative, député provincial, membre de l'Assemblée nationale ou membre de la Chambre de l'assemblée)?
193. Comment s'appelle le premier ministre de votre province?
194. Quel parti politique est au pouvoir dans votre province ou votre territoire?
195. Comment s'appelle le chef de l'opposition dans votre province?
196. Comment s'appelle votre lieutenant-gouverneur ou commissaire?

## **Section II. Questions au sujet de votre région**

176. Comment s'appelle votre député?
177. Comment pouvez-vous communiquer avec votre député?
178. Qui les membres des assemblées nationales ou législatives provinciales représentent-ils?
179. Quel niveau de gouvernement adopte des «règlements»?
180. Quand les premiers pionniers d'Europe sont-ils arrivés dans votre région?
181. Qui étaient les premiers pionniers dans votre région?

**Ces questions ont été préparées pour vous aider à étudier. Il se peut que l'on vous pose des questions semblables à celles-ci au moment de votre examen de citoyenneté.**